

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

CRÉDITS NON RÉPARTIS



NOTE EXPLICATIVE

Cette annexe au projet de loi de règlement est prévue par l'article 54-2° de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Elle correspond à une mission spécifique regroupant, selon les dispositions de l'article 7 de la LOLF, les crédits des deux dotations suivantes :

■ **Une dotation pour dépenses accidentelles, destinée à faire face à des calamités, et pour dépenses imprévisibles**

■ **Une dotation pour mesures générales en matière de rémunérations dont la répartition par programme ne peut être déterminée avec précision au moment du vote des crédits**

Conformément aux dispositions de la LOLF, ce document développe le montant définitif des crédits ouverts et des dépenses constatées en 2022, les écarts avec les prévisions des lois de finances 2022 et avec les réalisations constatées dans la loi de règlement 2021, ainsi que les mouvements de crédits intervenus en cours de gestion 2022.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

SOMMAIRE

MISSION : Crédits non répartis	7
Récapitulation des crédits	8
PROGRAMME 551 : Provision relative aux rémunérations publiques	11
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	12
Présentation des crédits	13
Justification au premier euro	16
<i>Éléments transversaux au programme</i>	16
PROGRAMME 552 : Dépenses accidentelles et imprévisibles	19
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	20
Présentation des crédits	21
Justification au premier euro	24
<i>Éléments transversaux au programme</i>	24

MISSION
Crédits non répartis

Crédits non répartis

Mission | Récapitulation des crédits et des emplois

Récapitulation des crédits

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME

Programme Crédits	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
551 – Provision relative aux rémunérations publiques		
Prévision	1 004 400 119	1 004 400 119
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	423 667 000	423 667 000
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	580 733 119	580 733 119
Exécution	0	0
552 – Dépenses accidentelles et imprévisibles		
Prévision	906 100 000	606 100 000
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	424 000 000	124 000 000
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	482 100 000	482 100 000
Exécution	0	0
Total Prévision	1 910 500 119	1 610 500 119
Total Exécution	0	0

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2021	2022	2021	2022
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Consommation</i>				
551 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000 0	423 667 000 0	198 500 000 0	423 667 000 0
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000 0	423 667 000 0	198 500 000 0	423 667 000 0
552 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	424 000 000 0	424 000 000 0	124 000 000 0	124 000 000 0
01 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	424 000 000 0	424 000 000 0	124 000 000 0	124 000 000 0

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2021	2022	2021	2022
551 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000 0	423 667 000 0	198 500 000 0	423 667 000 0
Titre 2. Dépenses de personnel	198 500 000 0	423 667 000 0	198 500 000 0	423 667 000 0
552 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	424 000 000 0	424 000 000 0	124 000 000 0	124 000 000 0
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	424 000 000 0	424 000 000 0	124 000 000 0	124 000 000 0
Total	622 500 000 0	847 667 000 0	322 500 000 0	547 667 000 0
Titre 2. Dépenses de personnel	198 500 000 0	423 667 000 0	198 500 000 0	423 667 000 0
Autres dépenses :	424 000 000 0	424 000 000 0	124 000 000 0	124 000 000 0
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	424 000 000 0	424 000 000 0	124 000 000 0	124 000 000 0

PROGRAMME 551
Provision relative aux rémunérations publiques

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

La dotation pour mesures générales en matière de rémunérations, correspondant au programme 551 « Provision relative aux rémunérations publiques », permet de programmer des crédits de titre 2 dont la répartition par programme ne peut être déterminée précisément au moment du vote des crédits.

Les crédits totaux ouverts sur ce programme passent de 198,5 M€ en AE et CP en 2021 à 2 423,7 M€ en AE et en CP au cours de l'exercice 2022. Cette évolution est liée à la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 qui a conduit à ouvrir, en loi de finances rectificative, les crédits permettant le financement de cette mesure. Ces crédits ont été ouverts sur le programme 551 compte tenu de la difficulté de définir *ex ante* la répartition fine du besoin de crédits des programmes ministériels.

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2022		
	Consommation 2022		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	423 667 000	423 667 000 0	423 667 000
Total des AE prévues en LFI	423 667 000	423 667 000	423 667 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+580 733 119	+580 733 119	
Total des AE ouvertes	1 004 400 119	1 004 400 119	
Total des AE consommées	0	0	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2022		
	Consommation 2022		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	423 667 000	423 667 000 0	423 667 000
Total des CP prévus en LFI	423 667 000	423 667 000	423 667 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+580 733 119	+580 733 119	
Total des CP ouverts	1 004 400 119	1 004 400 119	
Total des CP consommés	0	0	

Provision relative aux rémunérations publiques

Programme n° 551 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS**2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000	198 500 000	198 500 000 0
Total des AE prévues en LFI	198 500 000	198 500 000	198 500 000
Total des AE consommées	0		0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000	198 500 000	198 500 000 0
Total des CP prévus en LFI	198 500 000	198 500 000	198 500 000
Total des CP consommés	0		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommées* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	423 667 000	0	0	423 667 000	0
Rémunérations d'activité	0	423 667 000	0	0	423 667 000	0
Total hors FdC et AdP		423 667 000			423 667 000	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+580 733 119			+580 733 119	
Total*	0	1 004 400 119	0	0	1 004 400 119	0

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/10/2022					329 742 388		329 742 388	
06/12/2022					1 089 274 493		1 089 274 493	
14/12/2022					250 000		250 000	
Total					1 419 266 881		1 419 266 881	

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022	2 000 000 000		2 000 000 000					
Total	2 000 000 000		2 000 000 000					

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	2 000 000 000		2 000 000 000		1 419 266 881		1 419 266 881	

Provision relative aux rémunérations publiques

Programme n° 551 | Justification au premier euro

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	423 667 000		423 667 000 0	423 667 000		423 667 000 0
Total des crédits prévus en LFI *	423 667 000	0	423 667 000	423 667 000	0	423 667 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+580 733 119		+580 733 119	+580 733 119		+580 733 119
Total des crédits ouverts	1 004 400 119	0	1 004 400 119	1 004 400 119	0	1 004 400 119
Total des crédits consommés	0	0	0	0	0	0
Crédits ouverts - crédits consommés	+1 004 400 119		+1 004 400 119	+1 004 400 119		+1 004 400 119

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	323 667 000	0	323 667 000	323 667 000	0	323 667 000
Amendements	+100 000 000	0	+100 000 000	+100 000 000	0	+100 000 000
LFI	423 667 000	0	423 667 000	423 667 000	0	423 667 000

Les crédits du programme 551 ont été abondés de 100 M€ en AE et en CP par l'amendement gouvernemental n° II-2353 dans le but de financer le versement exceptionnel de l'« indemnité inflation » aux agents de l'État éligibles.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

En 2022, le programme 551 a fait l'objet de trois arrêtés de répartition (datés respectivement du 25 octobre 2022, 06 décembre 2022 et 14 décembre 2022) et d'une loi de finances rectificatives (loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificatives pour 2022).

Le 1^{er} arrêté a transféré 329,7 M€ vers 45 programmes du budget général pour financer les mesures du rendez-vous salarial du 6 juillet 2021 suivantes pour un montant total de 248 M€ :

- la revalorisation des catégories A et B de la filière administrative (121 M€) ;
- la bonification d'ancienneté aux agents de catégorie C (57 M€) ;
- la revalorisation de la grille indiciaire de la catégorie C (45 M€) ;
- le relèvement du minimum de traitement à l'indice majoré 340 (19 M€) ;

- la convergence des ratios « pro-pro » pour les catégories B et C (5 M€) ;
- le maintien de la rémunération des élèves des instituts régionaux d'administration (1 M€).

Ces mesures sont celles pour lesquelles un abondement des programmes ministériels dès la loi de finances n'était pas possible compte tenu des incertitudes sur la répartition fine des crédits.

Cet arrêté a également permis de prendre en charge trois autres mesures distinctes du rendez-vous salarial 2021 :

- la prime inflation à hauteur de 80 M€ (aide exceptionnelle versée aux agents de l'État et de ses opérateurs dont le revenu net mensuel est inférieur à 2 000 €) ;
- deux mesures du rendez-vous salarial de 2020 du ministère des armées dont l'effet en base n'a pas pu être pris en compte lors de l'élaboration de la loi de finances initiale pour 2022 et ont été traitées en gestion (2,2 M€) ;
- le financement du dispositif « COFRA » (convention de formation par la recherche en administration), qui permet à des employeurs publics de recruter des doctorants sur contrat de projet, en leur confiant un projet de recherche, objet de leur thèse (0,14 M€).

Les deux autres arrêtés ont transféré 1 089,5 M€ en AE et en CP vers 30 programmes du budget général pour apporter le complément nécessaire au financement des mesures suivantes :

- trois mesures dont la répartition fine ne pouvait être connue qu'en fin de gestion, sur la base des dépenses effectivement engagées, pour 54 M€ (prime de 500 € pour les maîtres d'apprentissage, première étape de convergence indemnitaire de la haute fonction publique, allocation forfaitaire de télétravail) ;
- la hausse du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet et qui a donné lieu à une ouverture de crédits de 2 Md€ sur le programme 551 par loi de finances rectificative. Après prise en compte des capacités d'autofinancement des ministères, 931 M€ ont été répartis sur les budgets ministériels ;
- le relèvement du minimum de traitement à l'indice majoré 343 puis 352 (104 M€).

PROGRAMME 552
Dépenses accidentelles et imprévisibles

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Ce programme, créé en application de l'article 7 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), est une dotation pour dépenses accidentelles, destinée à faire face à des calamités, et pour des dépenses imprévisibles dont la répartition par programme ne peut être déterminée au moment du vote de la loi de finances initiale.

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	424 000 000	424 000 000 0	424 000 000
Total des AE prévues en LFI	424 000 000	424 000 000	424 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+482 100 000	+482 100 000	
Total des AE ouvertes	906 100 000	906 100 000	
Total des AE consommées	0	0	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	124 000 000	124 000 000 0	124 000 000
Total des CP prévus en LFI	124 000 000	124 000 000	124 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+482 100 000	+482 100 000	
Total des CP ouverts	606 100 000	606 100 000	
Total des CP consommés	0	0	

Dépenses accidentelles et imprévisibles

Programme n° 552 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS**2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	424 000 000	424 000 000	424 000 000 0
Total des AE prévues en LFI	424 000 000	424 000 000	424 000 000
Total des AE consommées	0		0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Dépenses accidentelles et imprévisibles	124 000 000	124 000 000	124 000 000 0
Total des CP prévus en LFI	124 000 000	124 000 000	124 000 000
Total des CP consommés	0		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommées* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	0	424 000 000	0	0	124 000 000	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	0	424 000 000	0	0	124 000 000	0
Total hors FdC et AdP		424 000 000			124 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+482 100 000			+482 100 000	
Total*	0	906 100 000	0	0	606 100 000	0

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

■ DÉCRETS DE DÉPENSES ACCIDENTELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/03/2022						15 600 000		15 600 000
19/07/2022						2 300 000		2 300 000
Total						17 900 000		17 900 000

■ LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022		1 000 000 000		1 000 000 000				
01/12/2022						500 000 000		500 000 000
Total		1 000 000 000		1 000 000 000		500 000 000		500 000 000

■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		1 000 000 000		1 000 000 000		517 900 000		517 900 000

Dépenses accidentelles et imprévisibles

Programme n° 552 | Justification au premier euro

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Dépenses accidentelles et imprévisibles		424 000 000	424 000 000 0		124 000 000	124 000 000 0
Total des crédits prévus en LFI *	0	424 000 000	424 000 000	0	124 000 000	124 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+482 100 000	+482 100 000		+482 100 000	+482 100 000
Total des crédits ouverts	0	906 100 000	906 100 000	0	606 100 000	606 100 000
Total des crédits consommés	0	0	0	0	0	0
Crédits ouverts - crédits consommés		+906 100 000	+906 100 000		+606 100 000	+606 100 000

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	424 000 000	424 000 000	0	124 000 000	124 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	424 000 000	424 000 000	0	124 000 000	124 000 000

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

En loi de finances initiales pour 2022, le programme 552 a été doté de 424 M€ en AE et 124 M€ en CP. La loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022 a conduit à ouvrir +1 000 M€ en AE et CP afin de permettre au Gouvernement de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues, compte tenu des incertitudes pesant sur la gestion 2022 (situation sanitaire, contexte international, guerre en Ukraine, effets sur l'économie).

Conformément à l'article 11 de la LOLF, les crédits inscrits sur la dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dans la loi de finances initiale sont répartis en cours d'année par décret, sur d'autres programmes du budget de l'État, dans la limite des besoins et des crédits ouverts.

En gestion 2022, deux opérations de répartition de crédits au profit du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » rattaché à la mission « Direction de l'action du Gouvernement » ont été effectuées à partir de la dotation : les décrets du 29 mars 2022 et du 19 juillet 2022 ont ainsi ouvert 17,9 M€ en AE et CP.

Enfin, la loi n° 2022-1499 du 1^{er} décembre 2022 de finances rectificative pour 2022 a annulé 500 M€ en AE et CP, soit la moitié des crédits ouverts en LFR1, du fait de la moindre incertitude épidémiologique et économique qui s'est confirmée en fin de gestion et qui a conduit à ne pas consommer les 906,1 M€ en AE et 606,1 M€ en CP restants.